

PERMIS D'AMENAGER - HELIPORT ET POSTE DE SECOURS AMOVIBLE DE CARGANS-PLAGE

MAITRE D'OUVRAGE :
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC-ATLANTIQUE

MAITRE D'ŒUVRE :
BET ARTELIA - MARION CADRAN ARCHITECTE

AFFAIRE N° :
4552456

ECHELLE :

DATE :
MARS 2020

INDICE : C

DOCUMENTS : Cerfa_88065-06

PA1 à PA4
PA18 à PA20

Formulaire simplifié des évaluations
des Incidences Natura 2000



Notice décrivant le terrain et présentant le projet d'aménagement

La communauté de communes de Médoc Atlantique souhaite mettre en œuvre une solution pérenne pour le poste de secours, consistant à la construction d'un nouveau poste de secours amovible et modulaire et pouvant s'adapter plus facilement et moyennant des adaptations mineures à l'évolution du trait de côte.

Le nouveau poste de secours amovible prendra place sur la dalle existante de l'Héliport avec des adaptations mineures et un nouveau Héliport sera créé à proximité.

Le poste de secours actuel sera démolir (permis de démolir n°0330971850002 du 28/10/2018)

1 - Etat initial du terrain et de ses abords

- Constructions existantes : aucune
- Végétations existante : le projet se situe en-dehors des espèces faune/flore recensés par Biotope (Document PA2.B)
- Eléments paysagers existants : héliport dalle béton et escalier d'accès

2 - Partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement

a) Aménagement du terrain

- Eléments supprimés : escalier d'accès à l'héliport et clôture
- Remodelage localisé de la dune au droit du périmètre de sécurité de l'héliport et de la liaison avec le poste de secours

b) Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants :

- Le poste de secours sera réalisé avec 9 bâtiments modulaires amovibles

- Mise en place pour le poste de secours de :

- RDC : 5 bâtiments modulaires sur plots dont 2 avec un cloisonnement spécifique permettant de regrouper le bureau d'accueil avec les 2 vestiaires/douche, composés de 3 bâtiments modulaires de 6m x 2.50m, 2 bâtiments modulaires de 3,5m x 2.50m et 1 bâtiment modulaire de 5m x 2.50m

- RDC : 3 bâtiments modulaires de 6m x 2.50m sur dalle pour les garages

- RDC : 1 auvent de 7.50m x 3.95m

- Il sera raccordé aux réseaux existants

- Le bâtiment ne sera pas chauffé (exploitation estivale)

c) Traitement des éléments

- Constructions modulaires amovibles : bardage PVC clin horizontal, menuiseries PVC, auvent et brise soleil métallique. Tous les éléments seront de couleur blanche.

- Clôtures : mise en place de berinoises bois et ganivelles

- Végétations : aucun apport de végétation

- Aménagements situés en limite de terrain :

- Aménagements des abords :

- Accès principal au poste par le chemin en béton existant à la plage centrale.

- Une aire de retournement en grave non traitée sera créée pour la manœuvre des véhicules de secours.

- Accès secondaire coté plage sud par une rampe en grave non traitée de 4 m de large (petits véhicules tout terrain des sauveteurs).

- Mise en place d'une plateforme héliport (nivellement du sable et géotextile).

- Dalle béton Héliport existant adaptée pour recevoir le bâtiment modulaire amovible,

- Les aménagements sont situés en dehors de toute contrainte écologique.

d) Matériaux et couleurs des constructions

- Constructions modulaires amovibles : bardage PVC clin horizontal, menuiseries PVC, auvent et brise soleil métallique. Tous les éléments seront de couleur blanche.

e) Traitement des espaces libres

- Toutes les plantations des espaces libres sont conservées

PERMIS D'AMENAGER - HELIPORT ET POSTE DE SECOURS AMOVIBLE DE CARCANS-PLAGE

MAITRE D'OUVRAGE :
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC-ATLANTIQUE

MAITRE D'ŒUVRE :
BET ARTELIA - MARION CADRAN ARCHITECTE

AFFAIRE N° :
4552456

ECHELLE :

DATE :
MARS 2020

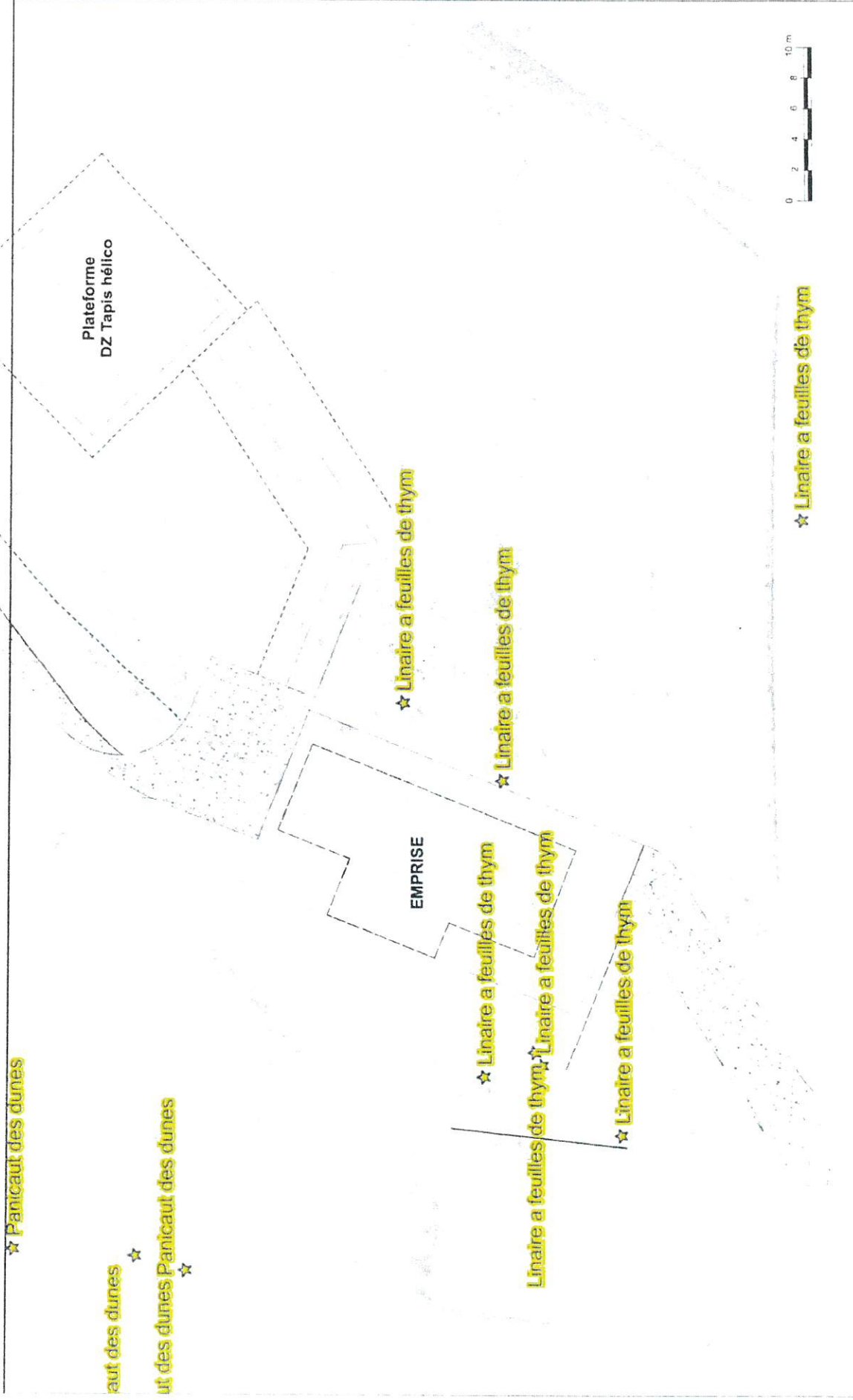
DOCUMENT : PAZ.A
Notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement

INDICE : C



ARTELIA

Végétations existante
le projet se situe en-dehors des espèces faune/flore recensés par Biotope



DOCUMENT : PA2.B
Notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement
INDICE : C

AFFAIRE N° :
4552456

ECHELLE :

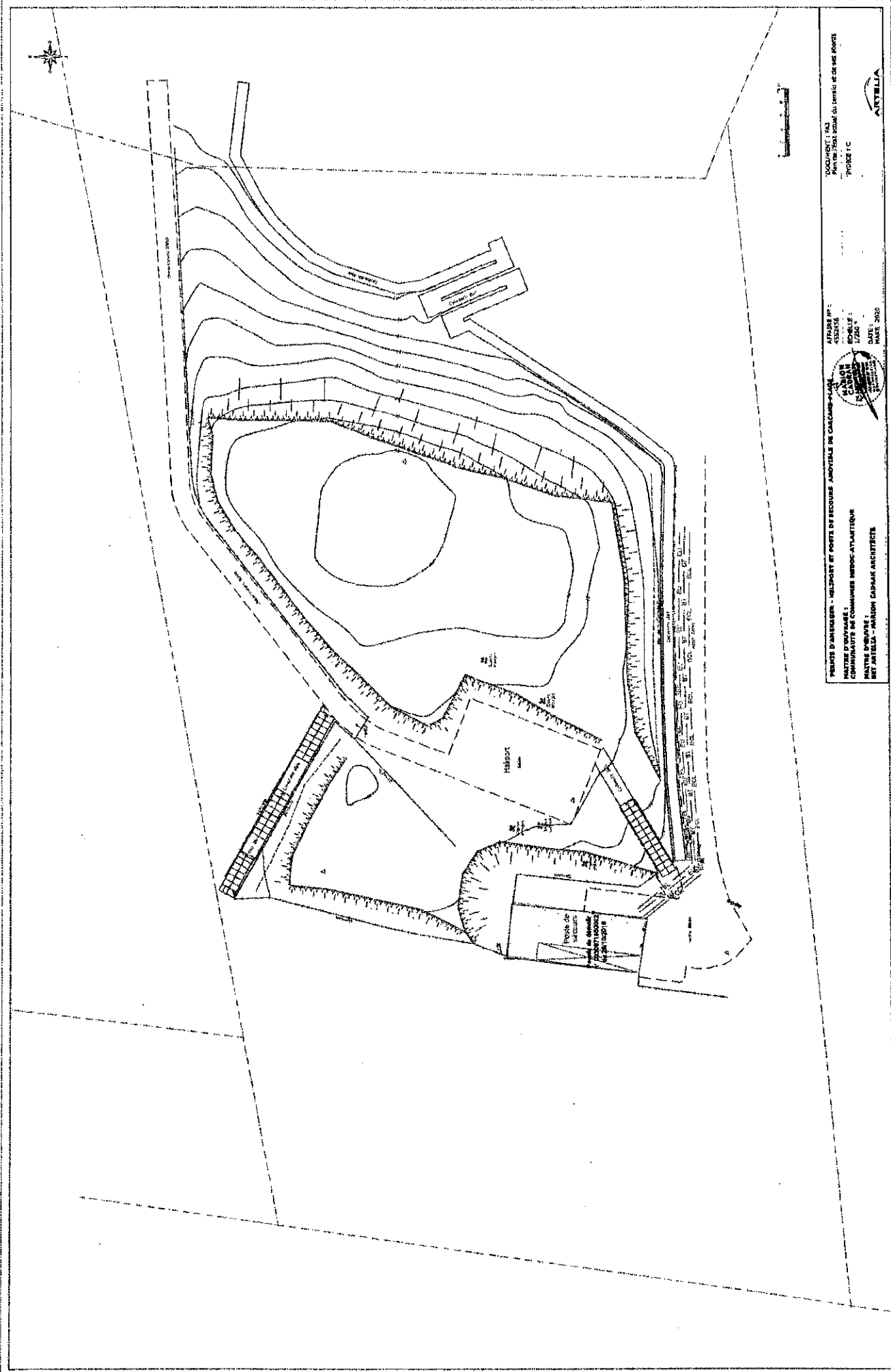
DATE :
MARS 2020

PERMIS D'AMENAGER - HELIPIORT ET POSTE DE SECOURS AMOVIBLE DE CARCANS-PLAGE

MAITRE D'OUVRAGE :
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC-ATLANTIQUE

MAITRE D'ŒUVRE :
BET ARTELIA - MARION CADRAN ARCHITECTE

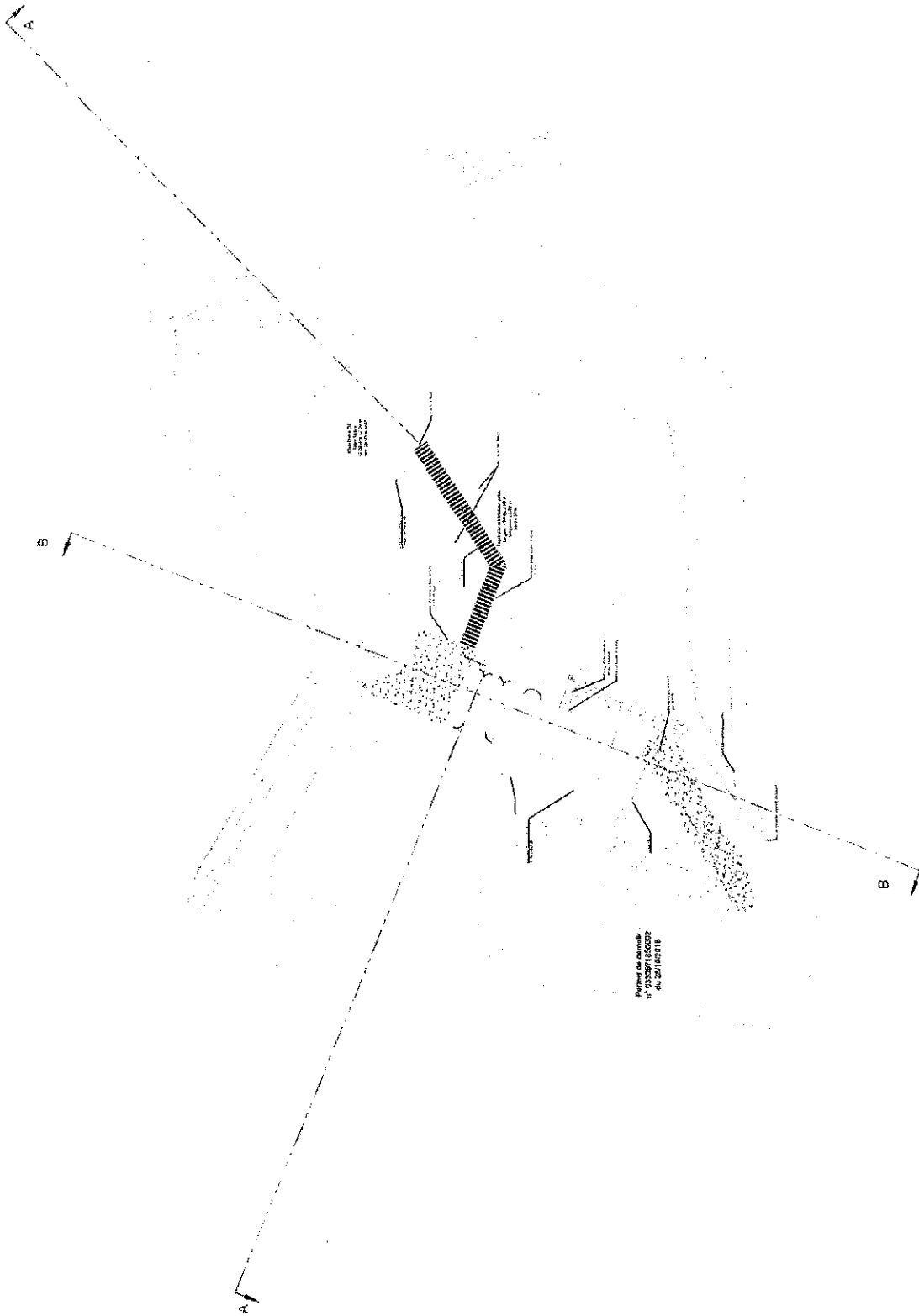




POINTS D'INGENIER - URBAN ET PORTS DE SECOURS ANTOINE DE CALCAINE-PLAGE
 MAITRE D'OUVRAGE : ...
 ARCHITECTE : ...
 DATE : ...



ANTELIA



PERMIS D'AMENAGER - HORIZONT ET POSTE DE SECOURS ANGOULEME DE CANGANS-PLACE
 MAITRE D'OUVRAGE
 COMMUNAUTE DE COMMUNES MASSOULANNAIS
 101 AVENUE MAISON CADINAN ARCHITECTE

DOCUMENT 0419
 Plan de réalisation constructives
 PROJET C

ATTAQUE LP
 4534556

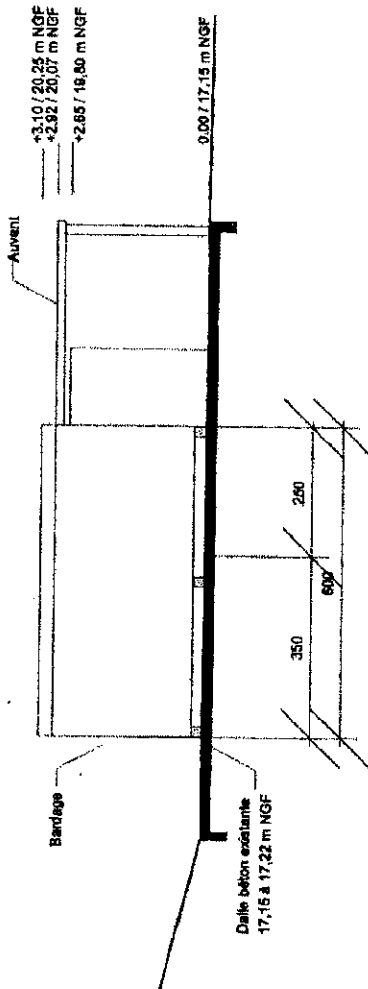
MAISON
 CADINAN
 03 47 00 00 00
 101 AVENUE MAISON CADINAN ARCHITECTE

ECHELLE
 1:200M

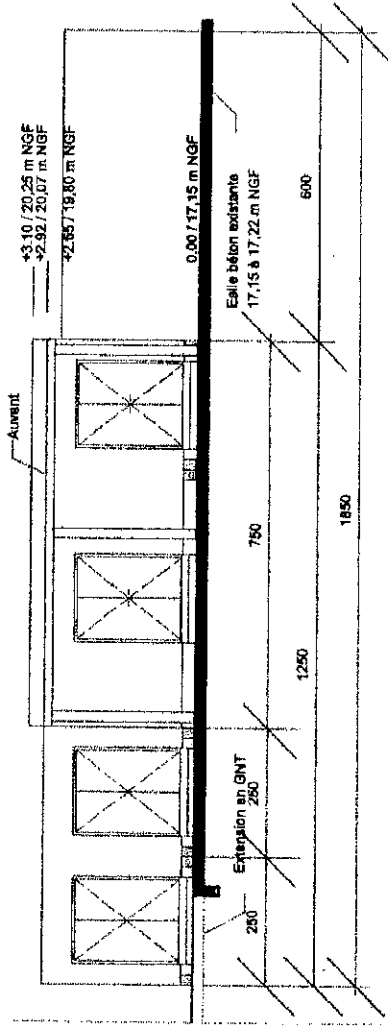
DATE
 Mars 2016

ARTELIA

Poste de secours
bâtiment modulaire démontable
sur dalle béton existante adaptée
de l'ancien Héliport

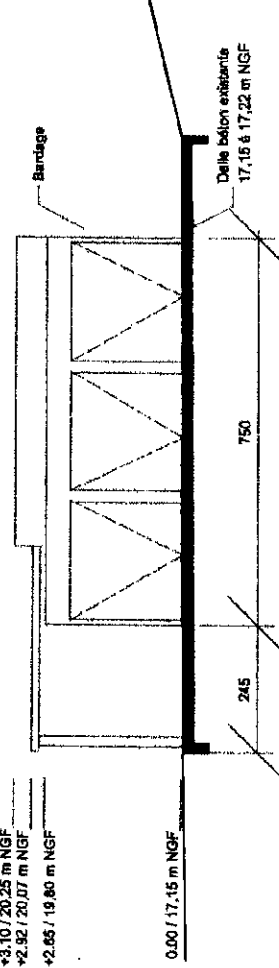


FACADE NORD-EST

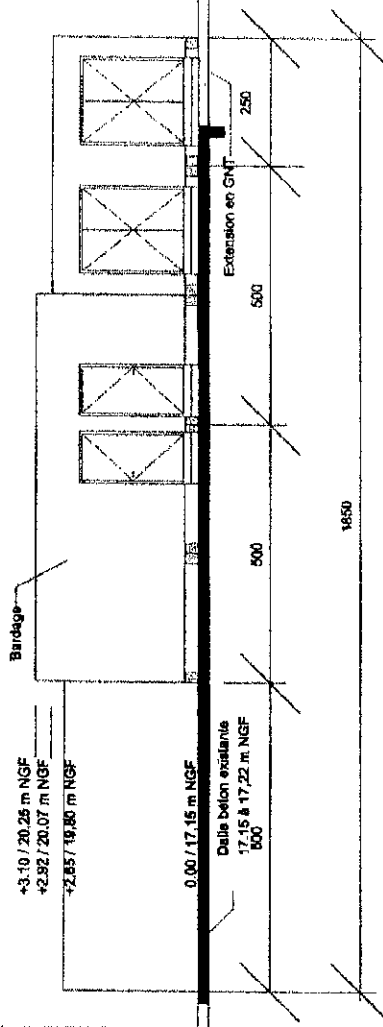


FACADE NORD-OUEST

+3.10 / 20.25 m NGF
+2.92 / 20.07 m NGF
+2.65 / 19.80 m NGF



FACADE SUD-OUEST



FACADE SUD-EST

PERMIS D'AMENAGER - HELIPIPORT ET POSTE DE SECOURS AMOVIBLE DE CARCANS-PLAGE

MAITRE D'OUVRAGE :
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC-ATLANTIQUE

MAITRE D'ŒUVRE :
BET ARTELIA - MARION CADRAN ARCHITECTE

AFFAIRE N° :
4552456

ECHELLE :
1/100^e

DATE :
MARS 2020

DOCUMENT : PA.19.1
Plan des façades

INDICE : C



DOCUMENT : Formulaire simplifié des évaluations
des incidences Natura 2000
INDICE : C



AFFAIRE N° :
4552456

ECHELLE :

DATE :
MARS 2020

PERMIS D'AMENAGER - HELIPORT ET POSTE DE SECOURS AMOVIBLE DE CARCANS-PLAGE

MAITRE D'OUVRAGE :
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC-ATLANTIQUE

MAITRE D'OEUVRE :
BET ARTELIA - MARION CADRAN ARCHITECTE

